

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

(TVA à 20.0% inclus)

Les honoraires sont inclus dans le prix de vente du bien, et sont à la charge du vendeur.

Terrains et Fonds de commerce : 10% TTC

Transactions Villas et Appartements : 6% TTC

En cas de délégation le montant des honoraires applicables sont ceux du mandat principal